

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Reste :	
an	35 fr.
mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAVITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
26 Juin 1876.

Bulletin politique.

On lit dans l'Indépendance belge :

« Une nouvelle aussi inattendue que grave nous est transmise à l'instant de notre correspondant particulier de Vienne. Après les explications qui avaient été échangées entre la Porte et le prince Milan, après les conseils pressants des cours de Russie et d'Autriche-Hongrie, on pouvait espérer que la Serbie se renfermerait dorénavant dans un rôle de neutralité expectante. Mais si les prévisions que nous signalons notre correspondant se réalisent, le parti de l'action serait sur le point de l'emporter, et les hostilités ne tarderaient pas à éclater entre les Turcs et les Serbes. »

« La gravité d'un pareil revirement n'a pas besoin d'être démontrée ; mais comme à Vienne on est toujours prêt à s'alarmer, il est permis d'espérer encore que ces craintes sont exagérées. »

Nous voulons croire aussi qu'une pareille éventualité pourra être conjurée ; pourtant toutes les nouvelles de Serbie, malgré l'armistice accordé, malgré les déclarations pacifiques des puissances, sembleraient faire croire à des projets belliqueux.

Nous devons remarquer que la dépêche de l'Indépendance belge est, sinon confirmée, du moins rendue vraisemblable par la détermination subite du prince Milan de ne point envoyer de délégué à Constantinople.

D'un autre côté, le Nord recommande ses attaques contre la politique anglaise, non point avec la passion du premier moment, mais avec une certaine adresse qui indique l'ouverture d'une campagne de polémique. Il y a trois jours, cette feuille invitait l'Angleterre à prendre l'initiative en Orient, et

lui affirmait que les puissances s'effaceraient devant elle, si elle prenait en main la cause des réformes. Aujourd'hui, elle lui montre que son action est nécessaire, que le principe de non-intervention dans lequel elle s'enferme constitue une véritable intervention en faveur des Turcs, laquelle doit aboutir à l'extermination des chrétiens d'Orient. Elle lui explique enfin, dans un langage très-pressant, que depuis l'ouverture de la question, les puissances, et l'Angleterre comme les autres, n'ont fait qu'intervenir.

« N'est-ce pas une intervention exercée en faveur des Turcs que la neutralité imposée de force à la Serbie et au Monténégro, et qui a donné à la Porte le temps nécessaire pour appeler du fond de l'Asie le ban et l'arrière-ban des forces de l'islamisme ? N'est-ce pas une intervention que la possibilité qui a été laissée pendant huit mois aux Turcs de se ravitailler, renforcer et approvisionner par le port de Klek ? »

« N'est-ce pas une intervention que la résolution subite du cabinet de Londres de paralyser l'accord des puissances en s'en séparant au moment décisif, et de détruire ainsi la seule barrière qui contenait encore les Turcs ? N'était-ce pas une intervention que le revirement accompli à Constantinople sous l'influence de l'ambassadeur d'Angleterre, avec l'approbation du cabinet de Londres et l'appui moral de la flotte anglaise concentrée à Besika, revirement qui a donné essor au parti de la violence et aux passions fanatiques des musulmans ? »

« Et c'est au moment où cette situation extrême se développe au détriment des chrétiens, où le fanatisme musulman, armé jusqu'aux dents avec l'argent de l'Europe, est surexcité par les appuis qu'il reçoit et ceux qu'il espère, où Circassiens, Kurdes, Arnauts, se précipitent contre les chrétiens avec une rage dont on voit les sinistres effets en Bulgarie, c'est à ce moment que l'Angleterre parle de non-intervention ! »

« Soyons plus francs et appelons les choses par leur nom ; ce qu'on a fait, ce qu'on

veut faire, ce qu'on propose à l'Europe, c'est une véritable intervention morale et matérielle au secours des Turcs. »

« Nous dirons encore : soit ! Mais que l'on sache bien à quoi l'on marche. Il n'y a pas d'illusion à se faire ; le résultat fatal, c'est l'extermination des chrétiens d'Orient, une extermination à proportions bibliques, telles que les temps modernes n'en ont pas même l'idée. »

« Nous adjurons le public anglais de se poser résolument en face de cette perspective odieuse. Nous l'adjurons de ne pas se laisser aveugler par les abstractions politiques, mais de considérer que derrière les questions d'influence ou d'orgueil politique qui se dressent, il y a des millions d'êtres humains, composés comme nous de chair et d'os, que l'on condamne à des souffrances sans nom, à une mort affreuse. Le Times a prononcé dernièrement cet aphorisme barbare : En politique, il n'y a pas de sentiments. »

« Nous adjurons la nation anglaise de protester contre cette théorie. Elle n'est plus de notre temps. La nation anglaise est composée d'hommes, et rien d'humain ne saurait lui être étranger. Nous avons trop haute opinion de ses ministres pour leur supposer de pareilles intentions. Il y a quelques semaines, le prince de Galles refusait à Madrid d'assister au cruel spectacle d'une course de taureaux. »

« Ce qu'on propose aujourd'hui, ce n'est pas même d'être témoins du jugement de Dieu, tel que le moyen-âge le pratiquait entre adversaires également armés, mais c'est de faire le champ-clos autour de l'arène où l'antiquité païenne livrait aux bêtes féroces de pauvres chrétiens désarmés. »

« L'Angleterre ne peut-elle pas s'assurer la même prépondérance en prenant elle-même en main la défense de ces malheureux chrétiens et en appelant le pays à la prospérité, au lieu de le condamner à la ruine ? et les Dardanelles seront-elles dans ce cas moins accessibles à ses escadres ? »

« Nous en appelons de l'Angleterre surprise à l'Angleterre bien informée. Aussi

bien la crise présente a des dimensions providentielles. Les hommes n'y peuvent plus rien. Ce que nous demandons à la pieuse Angleterre, c'est de ne pas permettre que l'on substitue les calculs de l'orgueil ou de l'égoïsme aux arrêts de la Providence. »

Ce langage, avec une solennité calculée, contient une invitation pressante adressée à l'Angleterre de prendre un rôle dans la question, et de sortir de sa réserve. Il y a là un symptôme significatif dont nous devons tenir compte au milieu du silence général et subit de la diplomatie. Si les puissances avaient résolu de s'abstenir de toute intervention, si les deux empereurs à Ems avaient abandonné le plan du Memorandum de Berlin, le Nord tiendrait un autre langage. Il commenterait les dépêches pacifiques et dirait qu'il faut attendre les résolutions du nouveau sultan.

Au lieu de cette réserve, qui serait logique, nous le voyons au contraire employer tous ses efforts à mettre en cause la Grande-Bretagne, à la pousser en avant, à l'engager à fond dans la question, comme si d'autres puissances attendaient, pour démasquer leur rôle, le moment où l'Angleterre fera son entrée en scène.

On n'a, il est vrai, aucune nouvelle d'Orient, ni de Pétersbourg, ni de Berlin, ni de Vienne ; tout semble rentré dans un calme profond. — et pourtant on ne peut s'empêcher de relever avec une certaine inquiétude la coïncidence des dépêches de Serbie données par l'Indépendance belge avec l'article du Nord.

Chronique générale.

Il faut que le Sénat en prenne son parti ; il n'obtient pas grâce devant les républicains. Ceux-ci le considèrent comme « un rouage dont l'importance n'est pas bien saisie de tout le monde. » L'élection de M. Buffet a été « un premier accident d'une espèce particulièrement déplaisante et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

(Suite.)

Lorsque je me levai le lendemain, j'avais la tête lourde et tous les membres douloureux.

Cependant, j'arrivai au travail à l'heure ordinaire : ce fut encore un mauvais jour. J'étais moins étourdi que la veille, mais plus triste : à l'embarras avait succédé le regret.

Il fallut près d'une semaine pour me rendre ma vigueur et mon entrain.

La première fois que Mauricet m'entendit chanter, il passa près de moi en me frappant sur l'épaule.

— Le contentement est revenu au logis, me dit-il ; à la bonne heure, feu ! garde-moi bien cet oiseau-là.

— Ne craignez rien, répondis-je en riant, nous lui ferons une jolie cage où il trouvera à manger...

— Tâche surtout qu'il n'ait pas trop à boire ! répliqua Mauricet.

Nous échangeâmes un regard, et il passa en sifflant.

Trente-trois ans se sont écoulés depuis ce jour, et je n'ai jamais oublié la promesse que je me fis alors à moi-même. Exposé à toutes les tentations de l'intempérance, j'ai fini par ne plus y prendre garde ; dans le bien comme dans le mal, ce sont les premiers pas qui décident de la route. Une habitude est quelquefois impossible à vaincre, mais toujours facile à éviter.

Au reste la leçon était venue à propos, car le malheur me préparait une nouvelle épreuve pour laquelle j'avais besoin de tout mon courage.

v.

Depuis que je gagnais des journées d'ouvrier, le ménage avait retrouvé un peu d'aisance. Nous avions pu quitter notre cave pour reprendre l'ancien logement. Les meubles qu'il avait fallu vendre après la mort du père avaient été remplacés ; nous remontions décidément sur l'eau et les voisins nous traitaient déjà de richards.

Tout alla bien jusqu'au moment où ma mère commença à se plaindre de sa vue, qui avait baissé, petit à petit, sans que la chère femme y prit garde, ou plutôt sans qu'elle voulût se l'avouer ; il y avait toujours pour elle un prétexte. Aujourd'hui c'était

la fumée, demain le brouillard, le jour suivant un rhume de cerveau ; ce fut seulement au bout de dix ans qu'elle s'avisait de s'en prendre à ses yeux. Elle ne distinguait plus les menus objets, il avait fallu renoncer à la couture et au ménage du vieux géographe.

Je commençai enfin à m'inquiéter ; Mauricet, dont je pris conseil, me proposa de consulter un oculiste pour lequel il avait travaillé et qu'il connaissait.

On eut grand-peine à persuader ma mère, qui, n'ayant jamais été malade, ne voulait point croire aux médecins. Enfin, pourtant, elle se laissa conduire.

L'oculiste était un homme de moyen âge, grand, maigre, d'un calme superbe. Il regarda les yeux de la mère, ne dit pas un mot et écrivit une ordonnance qu'il me remit. J'aurais bien voulu avoir une parole qui pût me rassurer ; mais d'autres attendaient leur tour, je n'osai rien dire, et il fallut partir comme nous étions venus. Cependant, à la porte, je m'aperçus que Mauricet ne nous avait point suivis. Plus hardi avec l'oculiste, il avait voulu, sans doute, l'interroger. Nous l'attendîmes quelques minutes au bas de l'escalier où il nous rejoignit enfin.

— Eh bien, qu'a dit votre charlatan ? demanda ma mère, qui ne pouvait pardonner au médecin sa froideur silencieuse.

— Il vous ordonne de manger du rôti à discrétion et de dormir sur les deux oreilles, répondit Mauricet.

— Mais est-il sûr de la guérison ? demandai-je.

— Est-ce qu'il ne t'a pas donné un papier ? répliqua le maçon.

— Le voici.

— Alors, fais ce qu'il a écrit dessus et laisse l'eau couler sous le Pont-Neuf.

L'accent de Mauricet avait quelque chose de bref qui me frappa ; mais je ne voulus rien dire sur le moment.

Il prit le bras de la chère femme à laquelle il fit cent contes pendant le chemin ; jamais je ne l'avais vu si bête-en-train. Cependant, une fois arrivés, je le tirai à part pour l'avertir que je voulais lui parler.

— Moi aussi, répliqua-t-il tout bas, quand je sortirai, reconduis-moi.

La mère s'était déjà remise à ses arrangements de ménage ; Mauricet ne tarda pas à prendre congé et je le suivis.

Comme nous descendions l'escalier, je lui demandai avec inquiétude ce qu'il avait à me dire.

— Attends que nous soyons dans la rue, me répliqua-t-il.

Nous y arrivâmes, et il fit encore une dizaine de pas sans parler ; je ne pus attendre davantage.

— Au nom de Dieu ! Mauricet, que vous a dit

» propre à faire douter de la solidité du mé-
» canisme. »

Mais voici une épreuve bien autrement
sérieuse : le projet de loi relatif à la colla-
tion des grades.

C'est là que les républicains attendent le
Sénat.

Ils lui annoncent qu'il va se juger lui-
même, et que l'arrêt qui l'attend au tribunal
de l'opinion est entre ses mains.

Le rejet de la loi par la Chambre haute ne
serait ni plus ni moins qu'une « atteinte
grave » portée à la Constitution ; voter au-
trement que la majorité républicaine de la
Chambre des députés, ce serait « tout sim-
» plement empêcher la Constitution de fonc-
» tionner, » ce serait « accroître l'énergie
» des solutions finales, » ce serait, pour le
Sénat, se mettre de propos délibéré hors du
gouvernement de la République.

C'est ainsi que le journal de M. Gambetta
comprend la dignité et l'indépendance du
Sénat. Si la Chambre haute suivait les con-
seils de la *Republique française*, la question
du rouage sénatorial serait résolu d'em-
blée ; le Sénat ne serait plus une Assemblée
délibérante, maîtresse de ses résolutions,
mais tout simplement un bureau d'enregis-
trement. Il est évident que les muets du
Sénat des deux empires feraient mieux l'af-
faire de nos républicains. Plus nous allons,
plus il est démontré que nos démocrates ont
l'horreur de l'indépendance d'autrui.

On lit dans la correspondance Saint-Ché-
ron

« Les journaux officieux ne pouvaient pas
se dispenser de démentir les bruits de dis-
sentiments entre MM. de Marcère et Du-
faure. Mais, au fond, leur démenti porte
sur les mots et sur les dates.

« Ce n'est point, en effet, samedi que le
désaccord s'est produit entre les deux mini-
stres, et aucune discussion ne s'est engagée
entre eux relativement au mouvement pré-
fectoral. Samedi, on se tâtait ou s'observait ;
on ne songeait qu'à prouver : 1° l'homogé-
néité du cabinet ; 2° la communauté de vues
avec le Président ; aussi le mouvement a-t-il
été très-facilement accepté.

« Mais dimanche — il faut préciser —
quand M. Dufaure a vu la façon dont la
presse officieuse commentait les décrets pa-
rus le matin ; quand il a vu que les feuilles
qui s'inspirent au ministère de l'intérieur
avaient été informées, la veille, des disposi-
tions de ces décrets et avaient reçu pour
mot d'ordre de les présenter comme acte de
représailles vis-à-vis du Sénat, M. Dufaure
a blâmé une pareille politique et l'a déclarée
essentiellement *dangerouse* ; seulement il est
tout à fait inexact qu'il ait cassé les vitres
de la façon que raconte le *Gaulois*. Il
n'a point dit à son collègue que l'un d'eux
devait sortir du cabinet. Tout au contraire,
il s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Je ne ferai pas, dans le conseil, d'op-
» position à vos propositions, car vous êtes
» ministre de l'intérieur, et ce qui touche à
» l'intérieur vous regarde ; mais je ne puis
» approuver de semblables tendances. »

» Par conséquent, la désapprobation
existe et subsiste, quoi qu'on ait dit. »

Il se confirme de plus en plus que la ma-
jorité républicaine de la Chambre tient à se
proroger vers le 15 juillet ; cette tendance ne
rencontre pas de partisans dans les groupes
conservateurs, qui ne trouvent pas pru-
dent de se séparer en laissant pour ainsi
dire libre de ses actions M. de Marcère, qui,
on le sait, est mis tous les jours en demeure
par les gauches de faire de nouvelles exé-
cutions sommaires dans le personnel adminis-
tratif.

Le 40^e bureau de la Chambre a voté les
conclusions du rapport contre M. le marquis
de La Rochejaquelein. Treize voix contre
onze demandent l'annulation de l'élection,
en se basant sur ce fait qu'un certain nom-
bre de bulletins blancs ou nuls n'ont pas été
annexés aux procès-verbaux.

C'est la première fois que l'on demande à
une Chambre française d'annuler une élec-
tion pour cette seule irrégularité, qui se re-
produit dans tous les dossiers et que jamais
rapporteur n'avait cru devoir relever d'offi-
ce. Il paraît douteux que la majorité de la
Chambre puisse admettre contre un de ses
membres une jurisprudence nouvelle, spé-
ciale, contraire à tous les précédents.

Voici, d'après le *Rappel*, les décisions dé-
finitives de la commission du budget relatif-
vement au budget des cultes :

« Elle a définitivement supprimé le crédit
de 4,200,000 fr. pour élévation du traite-
ment des desservants. Elle a admis encore
pour 1877 le traitement des chanoines de
Sainte-Genève, mais en se prononçant
pour la suppression de cette institution à
la fin de 1877. Quant aux chanoines de
Saint-Denis, elle a décidé de supprimer les
douze postes qu'ils occupent, par voie d'ex-
tinction. Enfin, la commission a supprimé
le crédit pour les bourses entretenues à
l'Ecole des études ecclésiastiques des Car-
mes. »

M. Dufaure n'a pas obtenu de grandes
concessions, et les membres de la commis-
sion, fidèles au mot d'ordre radical, pour-
suivent leur guerre contre la religion.

On a distribué au Sénat une proposition
de loi de M. Houssard ainsi conçue :

« Le gouvernement est invité à présenter
sans retard au Sénat un projet de loi sta-
tuant sur les conséquences du décret du 10
septembre 1870 à l'égard des imprimeurs
et libraires dépossédés de leurs brevets, et
régulant le montant de l'indemnité qui devra
leur être allouée en vertu de l'article 4 dudit
décret. »

Vendredi matin, à neuf heures, a eu lieu,
à Toulouse, un service religieux anniver-

saire pour les victimes de l'inondation du
23 juin 1875.

Les principales autorités assistaient à
cette cérémonie.

Après l'Évangile, le curé, M. Fabre, a
prononcé un discours.

Depuis cinq heures du matin, l'église
Saint-Nicolas au faubourg Saint-Cyprien n'a
pas cessé d'être remplie. Plus de 30,000 per-
sonnes ont assisté aux messes. Toutes les
maisons et les boutiques du faubourg sont
fermées. La population est profondément
émue.

RÉCEPTION DE M. JULES SIMON

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Malgré l'accablante chaleur, la séance
de jeudi, à l'Académie, a été des plus bril-
lantes.

A deux heures, suivant l'usage, les aca-
démiciens ont fait leur entrée.

M. de Viel-Castel a pris place au fauteuil
de la présidence, ayant à sa gauche M. Ca-
mille Doucet, le secrétaire perpétuel, et à sa
droite M. John Lemoine.

M. Thiers, l'un des parrains du récipien-
daire, a été l'objet d'une petite ovation en
entrant dans la salle.

M. Jules Simon a lu d'une voix assez
faible son discours académique. Beaucoup
auraient perdu à cette lecture, mais les jour-
naux le reproduisent *in extenso* ; il ne forme
pas moins de onze colonnes en petit texte.

C'est toute une odyssée que ce discours.
Il semble qu'aux yeux de M. Jules Simon
les moindres faits de la vie de M. de Rému-
sat dusent être présentés au public comme
ayant une importance considérable, et à
cette besogne il ne s'est pas épargné ; mais
le sujet appelait-il ce luxe de détails anec-
dotiques ? Tous ceux qui s'imposent la
lecture de M. Jules Simon seront loin d'en
tomber d'accord. Aussi bien cette affecta-
tion de bonhomie empruntant le bavardage
d'un conteur qui s'amuse à des riens n'est-
elle que pour couvrir une préméditation cer-
taine. En vérité, qu'importait M. de Rému-
sat à M. Jules Simon lui-même ? Mais ce
lui était un sujet d'attaquer la Restauration,
l'Église et les hommes qui travaillèrent à
renverser M. Jules Simon en compagnie de
M. Thiers. Comment résister à cette triple
tentation ?

Nous avons donc eu la peinture de M. de
Rémusat jeune homme, signant la protesta-
tion contre les ordonnances dont le texte —
fut rédigé de la main de M. Thiers. Un
tel acte valait bien qu'on s'étendît sur les
premières années de ce prodigieux enfant.
Le récipiendaire en a profité pour exalter la
jeunesse de la Restauration, cette jeunesse
« amie de la révolution sans être révolu-
tionnaire, » d'après son témoignage, mais
qui, d'après ce même témoignage, travaillait
activement à faire des actes révolutionnaires,
témoin M. de Rémusat. Voilà pour le jeune
homme. Passons au philosophe.

Ici l'on croit peut-être que M. J. Simon
va donner une idée générale des œuvres de

M. de Rémusat, afin d'en tirer pour le pu-
blic un jugement d'ensemble, non pas. Ton-
jours avec une abondance fastidieuse, Ton-
nous apprenons le titre et le chiffre des
journaux et des revues auxquels a collaboré
M. de Rémusat ; de plus, une révélation
nous est faite, c'est que ce philosophe avait
conçu un grand drame sur Abélard, dont
M. J. Simon ne veut pas qu'on égare le
souvenir.

Aussi avec quelle sollicitude nous en rap-
porte-t-il la scène principale où Abélard,
devant le concile de Sens est contraint d'ab-
jurer, sous la menace de voir brûler son
livre, s'il n'est jeté lui-même dans un bo-
cher allumé tout exprès. On voit le dessein
de cette invention sortie avec préméditation
ser pour grave. En la rééditant, M. Jules
Simon ne peut ignorer davantage qu'il n'a
l'omnie sciemment et diffame l'Église. Mais
n'est-ce pas tout ce qu'il cherche et n'a-t-il
pas en ce trait la raison de son amour pour
le drame inédit de M. de Rémusat ?

M. de Rémusat faisait aussi des chan-
sons et M. Jules Simon regrette qu'on n'en
chanté plus, bien que tant de gens, dont il
est, prêt à les inspirer. Qui sait si lui-
même n'a pas secrètement produit quel-
qu'une de ces œuvres qu'il envie à M. de
Rémusat et qu'il prend souci de voir mettre
au jour ? Mais la politique aujourd'hui l'a
sorbe et c'est aussi le côté par où l'on sent
que lui plaît surtout la vie de celui dont il
fait l'éloge.

Cependant M. de Rémusat, politicien,
n'eut point d'éclat. Mais M. Jules Simon
n'en brille que mieux à son ombre et il en
donne discrètement la raison. A la Cham-
bre, dit-il, « M. de Rémusat voyait l'objec-
tion et ne se résignait pas à discuter avant de
l'avoir résolue pour lui-même. » Il poursuit en
disant que c'est une qualité gênante pour
un député, et l'on peut ajouter que ce n'est
pas de quoi s'embarrasser M. Jules Simon.

L'Académie ne l'ignore pas, et sans doute
ses membres et le public n'ont pu s'empê-
cher de sourire quand M. de Viel-Castel,
parlant de M. de Rémusat, a défini le suc-
cès qui tient à « l'art de ménager les ca-
ractères et les esprits médiocres, toujours
en majorité dans les grandes réunions. »
En somme M. Jules Simon, par tout son
discours, et surtout par la péroraison poli-
tique, se flattait de faire la leçon à nombre
de personnes ; son succès est mince, et, par
contre, il a reçu plus d'un trait qui lui sera
cuisant.

Etranger.

TURQUIE.

La *Correspondance politique*, de Vienne,
annonce qu'un conflit a eu lieu entre des
insurgés et des soldats autrichiens chargés
de la garde de la frontière. Une bande d'in-
surgés bosniaques, forte de 500 hommes en-
viron, avait été, il y a quelque temps, rejé-
tée sur le territoire autrichien. L'autre jour,

longs que tes bons desirs.

Mais l'espérance incertaine donnée par le méde-
cin me préoccupait par-dessus tout, je me mis à
chercher avec Maurice quel expédient pour-
tenter ce dernier moyen. Il se rappela enfin une
payse établie près de Lonjumeau et chez laquelle
ma mère pouvait trouver peut-être, sans beaucoup
de frais, la vie et les soins dont elle avait besoin. Il
lui écrivit et reçut une réponse telle que nous pou-
vions la désirer.

Restait à faire consentir la malade elle-même. Il
fallut pour cela que Maurice appuyât mes prières
de toute son éloquence. La chère femme regardait
son séjour comme un exil ; elle m'en voulait seule-
ment d'y avoir pensé. Enfin pourtant elle céda, et
j'allai moi-même la conduire.

(La suite au prochain numéro.)

I oculiste ? demandai-je avec angoisse.

Il se retourna de mon côté.

« Ce qu'il m'a dit ? tu t'en doutes bien, répéta-
t-il brusquement ; il croit que la mère Madeleine
est en train de devenir aveugle.

Je jetai un cri ; mais il continua presque en
s'emportant :

« Allons, tonnerre ! il ne s'agit pas de pousser
des hélas ! causons tranquillement comme des
hommes.

« Aveugle ! répétais-je, en joignant les mains ;
et que deviendra-t-elle ? Comment lui trouver une
compagnie ? Qui la soignera !

« Ah ! voilà ! dit Maurice ; il est clair qu'il faut
prendre un parti, et c'est pourquoi je t'ai parlé de la
chose. Une vieille femme aveugle sera une rude
charge pour un jeune gars ; c'est à toi de voir si tu
la trouves trop lourde.

Je le regardai d'un air qui lui prouva que je ne
comprenais pas.

« Eh bien oui, oui, continua-t-il, en répondant
à ma physionomie, tu peux t'en décharger si le cœur
t'en dit. Il y a des retraites pour les pauvres gens
incurables !

« Où cela ?

« A l'hospice.

« Vous voulez que je mette ma mère avec les
mendians ? m'écriai-je.

« Parbleu ! vas-tu pas faire le sénateur, dit Mauri-

cel sans me regarder ; il y en a là de plus huppées
que Madeleine ; de vraies dames qui ont eu laquais
et équipages.

« Alors c'est qu'elles n'ont pas de fils ! re-
pris-je.

« C'est à savoir, continua le maçon, en pliant
les épaules, les fils ne sont pas plus obligés que les
mères, et il y en a pas mal de celles-ci qui portent
l'enfant au tour des orphelins.

« Mais ce n'est pas la mienne, interrompis-je
vivement ; la mienne m'a gardé dans ses bras tant
que j'étais petit ; elle m'a nourri de son lait et de
son pain, j'ai grandi comme un espalier contre la
muraille de son amitié, et maintenant que le mur a
des lézardes, je laisserais d'autres le soutenir ! Non
pas, non pas, père Maurice ; vous ne pouvez pas
avoir cru ça. Si la bonne femme perd vraiment la
vue, eh bien ! il lui restera la mienne ; entre deux
ça ne fait qu'un œil à chacun ; mais, faute de mieux,
on s'en contentera.

« Tu dis ça dans un accès de cœur, fit obser-
ver Maurice ; mais faudra réfléchir de sang-froid.
Songe bien que c'est un boulet que tu te rives au
pied. Adieu la liberté, les économies, le mariage
même, car de longtemp tu ne gagneras assez
pour entreprendre une famille avec une pareille non-
valeur.

« Une non-valeur, répétais-je scandalisé, vous
vous trompez, Maurice ; la vieille femme me don-

nera du contentement et du courage. Quand je suis
né, j'étais aussi une non-valeur pour la pauvre
créature, et cependant elle m'a reçu volontiers.
Bien sûr que je sais à quoi je m'engage et que je
n'ai pas la tête dans le cœur comme vous paraissez
le croire. Je trouve l'épreuve rude et j'aurais voulu
ne pas avoir à la supporter ; mais, puisqu'elle est
venue, que Dieu me punisse si je ne fais pas mon
devoir jusqu'au bout !

Ici Maurice qui ne m'avait point encore regardé
se tourna vivement de mon côté et me prit les deux
mains.

« Tu es un vrai bon ouvrier ! s'écria-t-il tout
épanoui ; j'ai voulu voir ce que tu avais là et si
les fondations étaient solides ; maintenant je suis
content. Au diable la frime ! causons à cœur ou-
vert.

« Mais l'oculiste pense-t-il réellement qu'il n'y
ait aucun remède ? demandai-je.

« C'est son opinion, répondit Maurice ; cepen-
dant, comme je le quittais, il a dit qu'il restait peut-
être espoir d'enrayer le mal si la bonne femme
pouvait vivre à la campagne, avec de l'air à discrétion
et de la verdure sous les yeux.

Je l'interrompis en m'écriant que je l'y enver-
rais.

« Ça sera difficile, objecta Maurice ; en vivant
séparés vous dépensez quasiment le double, et j'ai
peur que les cordons de ta bourse soient moins

ils tentèrent de regagner le territoire turc à Vogovalje, non loin de Sluin.
Une demi-compagnie de troupes autrichiennes les voyant en armes voulut les empêcher de mettre leur projet à exécution ; l'officier qui commandait somma ceux-ci de s'arrêter. A la suite de cette sommation, un coup de feu tiré du côté des insurgés alla frapper un soldat. Aussitôt, le commandant donna ordre à ses hommes de riposter. On fit feu, et vingt à trente insurgés blessés ou morts roulèrent à terre. Les insurgés abandonnèrent dès lors leur projet.

On lit dans la France :
Nous recevons de Constantinople de graves nouvelles. La mort d'Huseid-Avni aurait déterminé dans la garnison un mouvement prononcé contre Midhat-Pacha. Les exécutions prises contre une manifestation auraient été insuffisantes pour contenir les passions déchainées des partisans de la vieille Turquie.

Midhat serait en ce moment prisonnier des rebelles, qui le gardent comme otage et posent des conditions à la Porte pour le mettre en liberté.
On parle aussi de chrétiens massacrés. En tout cas, l'inquiétude est au comble à Pétra et à Galata.

La flotte anglaise s'est rapprochée. La garde particulière du général Ignatieff, composée de Monténégrins et de Bosniaques, est tout entière sur pied. Les communications télégraphiques sont incessantes entre le général et le prince Gortschakoff.

Lord Eliot s'est rendu à la Porte ce matin, puis est rentré à l'ambassade, et a fait aviser l'amiral Drummond de se tenir prêt à toute éventualité.

Les instructions de l'amiral Drummond portent qu'il se tiendra entièrement à la disposition de lord Eliot.
Il y a eu de nombreuses rixes à Stamboul. Les Turcs paraissent fanatisés. On s'attend à de graves complications.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La seconde journée de la Fête-Dieu a été moins favorisée par le temps que la première.

Hier, la matinée a été très-incertaine, et ce n'est qu'à la dernière heure que l'on a vu les décorations s'élever dans les rues et les transformer en galeries de fleurs, d'oriflammes et d'arcs de triomphe de la plus grande fraîcheur. En pareilles circonstances, les travailleurs se multiplient comme par enchantement, les rues et les reposoirs ne perdent rien de ce qui avait été arrêté dans le plan primitif, chacun apportant ainsi son concours.

Toutes les processions du matin ont pu suivre leur itinéraire habituel avec la pompe et la solennité accoutumées. Chaque paroisse a déployé ses riches bannières, ses brancards, ses emblèmes de toutes sortes devant le Saint-Sacrement, et les enfants des diverses institutions se sont répartis entre les différentes églises, pour rehausser l'éclat de cette fête.

La journée s'est moins bien terminée. La procession générale, qui part habituellement de Saint-Pierre pour se rendre à Notre-Dame-des-Ardilliers, n'a pu suivre son parcours. Le cortège cependant s'est mis en marche et tout était disposé pour que cette procession se fit avec la plus grande pompe.

Les habitants de Fenet et du quartier de la Tonnelle avaient décoré leurs rues avec ce goût qui les distingue chaque année. Mais à peine le clergé était-il à la hauteur de la rue du Palais-de-Justice qu'une abondante pluie d'orage est venue jeter le trouble dans les rangs et compromettre les ornements, les brancards et le riche dais de Saint-Pierre, qui a heureusement trouvé un abri sous le porche de M. Le Brecq. La décoration a été complète, et le temps ne donnant aucun espoir pour le reste de la soirée, le Saint-Sacrement est rentré aussitôt à l'église, où a été donné un salut solennel.

Pendant le salut, la musique de l'Institution Saint-Louis, que dirige avec tant de soins M. Halbert, s'est fait entendre à plusieurs reprises, et a été fort admirée par les nombreux fidèles qui se pressaient sous les voûtes de Saint-Pierre.

Le cours public et gratuit de viticulture professé par M. Du Breuil aura lieu à

Saumur du mercredi 5 au samedi 15 juillet prochain.

Demain, nous publierons le programme des leçons théoriques qui auront lieu chaque jour, à la Mairie, à 9 heures 1/2 du matin.

CHEMINS DE FER DE LA VENDEE.

Le service d'été a commencé aujourd'hui lundi 26 juin sur toutes les lignes des chemins de fer de la Vendée. Dès samedi nous avons donné, comme nous donnerons chaque jour à notre quatrième page, les heures de départ et d'arrivée pour Poitiers et Saumur.

Dans un prochain numéro, nous publierons le tableau complet des lignes de Saumur à Poitiers et de Poitiers aux Sables-d'Olonne, lequel aura un certain intérêt pour les habitants de notre pays qui, pendant la saison actuelle, se rendront soit à Poitiers, soit aux bains de mer des Sables.

Les examens pour le volontariat, ou engagement conditionnel d'un an, commenceront le 15 septembre 1876.

Un arrêté préfectoral indiquant les conditions de l'engagement et les pièces à fournir va être affiché dans toutes les communes.

Un certain nombre de propriétaires, traitant la chose comme de peu de conséquence, ont cru devoir se soustraire à la loi de 1872 sur le recrutement des chevaux et n'ont pas fait conduire leurs animaux aux réunions fixées par l'autorité militaire.

D'après les ordres du général de Cissey, tous les propriétaires reconnus comme réfractaires ont été ou seront déférés aux tribunaux correctionnels, pour se voir condamner à une amende.

Cette manière de procéder indique assez que le ministre de la guerre est décidé à faire appliquer strictement la loi.

Nominations dans le clergé.

M. Quantin, curé de Fontevault, a été nommé curé de Botz, en remplacement de M. l'abbé Tesnier, démissionnaire pour raison de santé.

M. Pinon, aumônier de l'hôpital général de Saumur, a été nommé curé de Fontevault.

M. Pertué, aumônier du Bon-Pasteur d'Angers, a été nommé aumônier de l'hôpital général de Saumur.

M. Diard, vicaire à Saint-Lambert-des-Levées, a été nommé vicaire à Fontevault. (Semaine religieuse.)

Le pèlerinage des Ulmes.

Les journaux d'Angers publient à l'occasion de ce pèlerinage, qui aura lieu le jeudi 6 juillet, les renseignements suivants qui intéressent spécialement les Angevins :

« Le prix du voyage d'Angers à Saumur sera de 7 fr. 40 en premières ; de 5 fr. 50 en deuxième ; de 4 fr. 05 en troisième (aller et retour). »

« Il y aura des voitures à Saumur pour les Ulmes ; les 200 premières personnes inscrites sont sûres de trouver des places à 2 fr., aller et retour. »

« Départ d'Angers à 7 heures du matin ; arrivée à Saumur à 8 heures 12. »

« Retour à Angers pour 8 heures 33. »

« On s'arrêtera si le temps le permet au sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers, à Saumur. »

COMICE AGRICOLE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

AVIS.

Les propriétaires de machines à battre les céréales à l'entreprise sont prévenus que, le dimanche 30 juillet prochain, à Gennes, le Comice agricole décernera une PRIME DE 300 FRANCS à celui d'entre eux qui présentera et fera fonctionner à Gennes la meilleure machine battant le blé en travers, vannant, secouant et séparant la paille de la balle, avec un rendement de 80 à 100 hectolitres par jour, sans employer plus de douze à quatorze personnes.

L'entrepreneur qui recevra la prime devra s'engager à faire fonctionner cette machine dans l'arrondissement de Saumur pendant les années 1876 et 1877.

Le même jour aura lieu, à Gennes, le CONCOURS AGRICOLE des animaux des races

bovine et chevaline dont le programme sera ultérieurement affiché.

Le Président du Comice,
L. DU BAUT.

La Flèche. — Un concours spécial d'instruments pour la fabrication des beurres et fromages aura lieu à La Flèche le dimanche 30 juillet. Le premier prix comprendra une médaille d'or grand module d'une valeur de 100 fr. et 100 fr. en argent ; le deuxième prix une médaille d'argent grand module, et le troisième prix une médaille d'argent petit module.

Tours. — M. Cézanne, député des Hautes-Alpes, est mort jeudi dernier à Tours. Retenu depuis longtemps par la cruelle maladie à laquelle il vient de succomber, M. Cézanne n'avait pu faire acte de présence à la Chambre des députés.

L'Indépendant d'Indre-et-Loire nous apprend que l'enterrement de M. Cézanne a eu lieu samedi matin. Une affluence considérable assistait à cette triste cérémonie, rendant ainsi un hommage suprême à l'homme éminent dont la perte a été si vivement ressentie. On remarquait dans l'assistance M. de Ventavon, sénateur des Hautes-Alpes, l'ancien collègue de M. Cézanne à l'Assemblée nationale, plusieurs habitants notables du département que l'honorable député représentait si dignement, et la plupart des notabilités civiles, judiciaires, militaires et commerciales de la ville de Tours et du département d'Indre-et-Loire. Un détachement d'infanterie a rendu les honneurs militaires au défunt.

Poitiers. — On sait que c'est à Poitiers qu'aura lieu, cette année, le grand congrès de l'Association musicale de l'Ouest (fondation Beaulieu).

Un concert spirituel aura lieu vendredi prochain 30 juin, et un autre concert samedi 1^{er} juillet, tous les deux dans la salle des Pas-Perdus du Palais-de-Justice. Les fêtes seront closes dimanche 2 juillet par un grand bal donné dans les salons du nouvel Hôtel-de-Ville.

Nous remarquons dans le programme les noms de M^{lle} Mauduit et de M^{me} Pouilley et celui du baryton Bouhy.

Orchestre de 100 musiciens, 200 choristes dirigés par M. Joseph Seghers.

Nantes. — M^{me} Ribard, ancienne interne des hôpitaux de Nantes, vient de passer devant la Faculté de médecine de Paris, avec d'excellentes notes, son deuxième examen de doctorat.

M^{me} Ribard, après avoir soutenu sa thèse, se propose de venir se fixer à Nantes ; et, si nous en croyons l'un de nos confrères de Paris, de s'occuper spécialement des maladies des yeux et de celles des enfants. (Union bretonne.)

Sables-d'Olonne. — La pêche de la sardine dite des Sables a été pendant quelques jours, nous dit-on, vraiment prodigieuse.

Cette abondance exceptionnelle en rendait le placement impossible à des conditions simplement raisonnables : elles ont dû être vendues à vil prix — un franc le mille.

Mardi dernier, deux cent mille de ces sardines, qui n'avaient pu trouver preneurs assez à temps, ont été jetées à la mer.

Bains de mer des Sables-d'Olonne.

RÉGATES

Du dimanche 13 août 1876.

1^{re} Course à la voile. — Pour bateaux de pêche pontés. — 1^{er} prix, 250 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

2^{de} Course à la voile. — Embarcations non pontées. — 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 100 francs.

3^{de} Course à la voile. — Chaloupe de pêche (des Sables seulement). — 1^{er} prix, 250 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 50 fr.

4^{de} Course à la voile. — Embarcations non pontées de 7 mètres et au-dessus, faisant la pêche à la sardine. — 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 100 fr.

5^{de} Course à la godille. — Pour petites embarcations (dites youyou). — 1^{er} prix, 30 fr. ; 2^e prix, 20 fr. ; 3^e prix, 10 fr. ; 4^e prix, 5 fr.

Jeux de toute sorte. — Feux d'artifice.

Les courses de chevaux des Sables-d'Olonne sont annoncées pour le lundi 24 août. C'est le jour du carrousel de Saumur. Tant pis pour les courses des Sables-d'Olonne.

Faits divers.

On écrit de Calais :

Nous avons encore présente à la mémoire la traversée du détroit exécutée par M. Boyton au moyen d'un vêtement insubmersible ; celle du capitaine Webb, qui fit le même trajet à la nage, entreprise bien plus hardie et plus laborieuse que la précédente ; enfin, le parcours de Folkeston à Boulogne, effectué dernièrement par six jeunes anglais montant un canot de courses à six avirons. Il est dit que ce n'est pas encore le dernier mot de ces traversées hardies. Le succès du canot a surexcité l'ardeur de trois jeunes canotiers de Calais qui, ne voulant rien devoir à leurs camarades d'outre-Manche, se proposent de faire mieux. Ces trois jeunes gens ont décidé qu'ils feraient le voyage de Douvres à Calais, l'un en périssière, les deux autres dans un canot à deux avirons. Les préparatifs de départ se font et dans peu de jours chacun sera à même de connaître les noms de ces hardis jouteurs. Il est bien entendu qu'il est de rigueur qu'un temps calme se mette de la partie.

La scène se passait dernièrement dans une classe de philosophie d'un lycée.

Le professeur expliquait la méthode de Descartes, et, après avoir lu le fameux axiome du philosophe, continuait par des explications que la plupart des élèves écoutaient en prenant des notes.

Tout à coup, le professeur en avise un qui, les yeux en l'air, le nez au vent, pensait à tout autre chose ou, pour se servir de la pittoresque expression des classes de mathématiques, « piquait l'étrangère. »

— Suivez la leçon, monsieur, lui dit-il.

— Mais, monsieur, je pense... donc je suis.

Une bonne vieille de 94 ans vient de perdre son mari à l'âge de 96 ans, après 70 ans de mariage.

— Hé bien ! vous me croirez si vous voulez, disait-elle en manière d'oraison funèbre, je n'ai jamais pu me faire à son caractère ! (Historique.)

Bibliographie.

L'indignation provoquée par le vote inepte du conseil municipal de Paris supprimant les allocations budgétaires attribuées aux œuvres charitables nous a valu une brochure : *la Première aux radicaux*, qui est une vive réponse à l'odieuse intolérance des conseillers parisiens. L'auteur est un laïque, mais il l'est au sens « clérical ; » car il fustige d'une rude main l'ignorance et l'oppression qui prennent ce nom de laïque pour faire la guerre à la science qui s'incline devant Dieu. Par l'histoire des institutions qu'on vient de frapper, il montre que les prétendus amis du peuple auxquels on doit ce vote n'en sont vraiment que les bourreaux, la charité chrétienne étant seule vraiment capable et occupée de soulager les pauvres.

Nous ne saurions trop recommander la lecture de *la Première aux radicaux* à tout homme de bonne foi, et nous nous réjouissons d'apprendre que ce premier cri de guerre sera suivi de plusieurs autres auxquels la bibliothèque populaire et sociale à 25 centimes se propose de faire écho.

Elle annonce trois autres brochures : *Nobles et paysans*, *Plus d'ignorantins*, *Nos Libertés et le Syllabus*. Si elles sont faites dans le même esprit et avec le même esprit, ces petites publications belliqueuses sont appelées au plus légitime succès.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Sommaire des gravures que *l'Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière : Portrait de George Sand ; funérailles de George Sand ; le château de Nohant ; pavillon du jardin sur la route de La Châtre, le Salon au rez-de-chaussée, façade du château sur le jardin ; visite d'Européen dans une maison turque ; Salon de 1876 : *la Main chaude*, tableau de M. Frappa, portrait de la duchesse de Devonshire, par Gainsborough ; une rue à La Valette, dans l'île de Malte ; *Kisber*, vainqueur dans la course du Grand Prix de Paris ; Rébus, problème d'échecs.

L'OPINION
SIX PAGES pour le prix de QUATRE
5, RUE COQ-HÉRON, PARIS.

L'Opinion paraît sous le patronage de sénateurs et de députés républicains dont les noms suivent : MM. BARTHÉLEMY-SAINTE-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAU, CHARTON, CRÉMIEUX, FAYE, FOURCAND, GRÉVY, O. DE LA FAYETTE, LEROYER, LUCET, MÉLINE, RAMBAU, RONDEL, LÉON ROBERT, CH. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TURQUET, WARMIER, WILSON.

Ces noms indiquent assez clairement la politique dont l'Opinion est devenue l'organe accrédité.

Le succès obtenu par l'Opinion, journal de six pages, a décidé l'administration de cette feuille républicaine à entreprendre une nouvelle amélioration, sans précédents dans le journalisme.

L'Opinion publie DEUX ÉDITIONS PAR JOUR. LES ABONNÉS SONT SERVIS DEUX FOIS PAR JOUR.

L'édition du matin (quatre pages) est plus particulièrement consacrée à la politique et à la haute littérature.

Pendant les Chambres, l'édition du soir (deux pages), qui contient déjà la Bourse et les Marchés, donne les DERNIÈRES NOUVELLES DE VERSAILLES JUSQU'À SIX HEURES DU SOIR ; elle contient aussi la carte de l'Observatoire du jour même, des Échos de Paris, Chroniques, Nouvelles du Sport, Romans, etc.

Il a fallu une organisation toute spéciale pour

pouvoir imprimer un compte rendu télégraphique des Assemblées entre 6 et 7 heures du soir et réussir à l'expédition par les trains partant de Paris le soir.

Aussi, des trois combinaisons offertes par l'Opinion, et qui sont énumérées ci-dessous, la dernière a-t-elle obtenu le plus grand succès. Pour seize francs par trimestre, on reçoit, par les courriers partant de Paris le soir, six pages, et, aux dernières nouvelles, on trouve le compte rendu daté de Versailles, six heures du soir.

Les télégrammes si remarquables que l'Opinion se fait adresser par ses correspondants spéciaux de France et de l'étranger paraissent, suivant l'heure de leur arrivée, dans la feuille du matin ou dans celle du soir, de telle sorte que l'abonné est sûr d'avoir les nouvelles plus rapidement que par les journaux qui ne paraissent qu'une fois par jour.

ABONNEMENTS.

	3 mois.	6 mois.	Un an.
1° Six pages par jour, édition du soir	16	32	64
2° Six pages par jour, édition du matin			
3° Deux envois par jour (2 pages le soir et 4 pages le matin)	19	38	76

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la farine elle économise encore 50 fois son prix en cécines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 3/4 kil., 6 fr.; 1 kil., 8 fr. — La *Revalescière* chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr. 50 c.; de 48 tasses, 7 fr. 50 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de 25 centimes, chez M. Comma, rue d'Orléans, n° 26, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été, à partir du 28

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 - 30 -	10 h. 30 m.	4 - 30 -
1 - 30 - soir.	7 - 40 -	9 - 30 -	7 - 30 -
		11 - 41 -	11 - 39 -

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 JUIN 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	68	25		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	720			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	691	25	
4 1/2 % jouiss. septembre...	98	90		Crédit Mobilier	165	6	25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	575		
5 % jouiss. novembre...	103	90		Crédit foncier d'Autriche	477	50		Société autrichienne, j. janv.	562	50	
Obligations du Trésor, t. payé.	488	75	1	Charentes, 400 fr. p. j. août.	452	50		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	429			Est, jouissance nov.	600			Orléans	327	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	493			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	973	50	2	Paris-Lyon-Méditerranée	326	25	
— 1865, 4 %	503	50	1	Midi, jouissance juillet.	775			Est	316	50	
— 1869, 3 %	373			Nord, jouissance juillet.	1367	50	12	Nord	326	75	
— 1871, 3 %	358	50	1	Orléans, jouissance octobre.	1010			Ouest	324		
— 1875, 4 %	481	50		Ouest, jouissance juillet, 65.	643	75	1	Midi	324	50	
Banque de France, j. juillet.	3600			Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.				Deux-Charentes	303	50	
Comptoir d'escompte, j. août.	675			Compagnie parisienne du Gaz.	1222	50	2	Vendée	359	50	
Credit agricole, 300 f. p. j. juill.	380			Société Immobilière, j. janv.	14	50		Canal de Suez	325		
Credit Foncier colonial, 250 fr.	348	75		C. gén. Transatlantique, j. juill.	335						
Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	790										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 1^{er} mai 1876)

Départs de Saumur vers Angers :		Départs de Saumur vers Tours :	
3 heures 8 minutes du matin, express (arrête à Angers) omnibus	9 - 45 -	3 heures 20 minutes du matin, direct (arrête à Tours) omnibus	9 - 30 -
4 - 1 -	4 - 1 -	9 - 41 -	9 - 41 -
1 - 37 - soir, omnibus	4 - 10 -	12 - 38 -	12 - 38 -
7 - 17 -	7 - 17 -	4 - 44 -	4 - 44 -
10 - 37 -	10 - 37 -	10 - 28 -	10 - 28 -

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures 30 minutes.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION
Dimanche 23 juillet, à midi,
En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur,

DE MAISON
De construction récente,
Composée de deux pièces au rez-de-chaussée, deux pièces au premier étage, caves, greniers, servitudes, et jardin contenant 5 ares; le tout sis au Pont-Fouillard, rue du Bourg-Neuf.
On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.
S'adresser audit notaire. (289)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
UNE PROPRIÉTÉ
Située aux Huraudières, commune de Saumur,
Comprenant : bâtiments, jardin, prés, pâtures et queriers, d'une contenance de 15 hectares 50 ares, joignant le Bray, le chemin Charnier, l'établissement de M. Sarget, M. Lacroix et M. Chambourdon.
Divisions au gré des acquéreurs.
Entrée en jouissance de suite.
Toutes facilités de paiement.
S'adresser à l'étude de M^e CLOUARD, où se trouveront, tous les samedis et les dimanches, MM. JUBERT et MESSARD, mandataires de M. Yvon.

A VENDRE
LA METAIRIE
DE CHIENNE
Commune de Neuil-sous-les-Aubiers.
Fermage et redevances : 1,700 fr.
Mise à prix : 28,000 fr.
Adjudication le 10 juillet, étude de M^e SALMON, notaire à Doué-la-Fontaine. (283)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A AFFERMER
PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 23 juillet 1876, à l'heure de midi,
Pour trois, six ou neuf années, du 1^{er} septembre 1876,
LA CHASSE
SUR
LA TERRE DE POCÉ
Commune de Distré,
Superficie : 63 hectares,
ET SUR
LA TERRE DE LA BELORDERIE
Communes de Verrie, Trèves et Gennez,
Superficie : 203 hectares.
La terre de la Belorderie comprendra une maison avec servitudes, sise à Milly, pouvant servir de rendez-vous de chasse.
Communications faciles.
S'adresser, pour visiter, aux gardes particuliers, MM. GUSTIN NAU, à Roumarson, HUBERT, à Milly, et à M^e MÉHOUS, dépositaire du cahier des charges. (290)

Etude de M^e MAURICEAU, huissier à Saumur.

VENTE
Par suite de saisie exécution.
Le mardi 27 juin 1876, à midi précis, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera, par le ministère de M^e PITON, commissaire-priseur à Saumur, procédé à la vente publique aux enchères des meubles, marchandises d'épicerie et mercerie saisis sur un sieur Germain Chollet, épicier, rue de la Basselle, ville de Saumur.
Il sera vendu :
Sucre, café, fils de toutes sortes, ustensiles de pêche, trois moulins à broyer le café, dont un neuf, poterie de toutes sortes, comptoirs, deux paires de balances, bouteilles en verre et grès, tables, chaises, cirage, pomade, eau de Cologne, fils, soierie, cordonnet, fût de vinaigre, étagères.
La vente aura lieu dans la maison de M^e veuve Tiffoine, située Basse-

LES PERSONNES désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, — Ecoulements, — Rétrécissements, — Douleurs de la Vessie et des Reins, — Gravelle, — Goutte et Foie, prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS** Seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boite de 80 ovules, 4 fr. (franco poste) Consueils gratuits. Pour les **cas difficiles**, consultation d'un grand médecin. Toutes les maladies des deux sexes : Impuissance, stérilité, pertes, syphilis, sang vicie, etc., sont traitées de 2 à 5 heures par lettres. — Ecrire à Paris, Pharmacie **COLOMER**, 103, rue Montmartre. — Toutes les maladies nerveuses : Névralgies, — Spasmes, — Hystérie, — Rhumatismes, — Convulsions, — Epilepsie, — Asthme, — Coqueluche, etc., sont traitées par lettres. (141)

He, ville de Saumur, au comptant, et il sera payé cinq pour cent en sus du prix de l'adjudication. (288)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE
APRÈS DÉCÈS.
Le dimanche 2 juillet 1876, à midi, dans une maison située à Balloire, commune de Méron, il sera procédé, par le ministère de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, à la vente aux enchères publiques des objets mobiliers dépendant des successions de M. et M^e Rebailleau-Huet.
On vendra notamment :
Trois lits garnis, huit couvertes, une armoire en noyer, tables, chaises, coffres, huches, draps, serviettes, chemises, batterie de cuisine, un rouleau, plusieurs futailles et quantité d'autres bons objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER
DE SUITE,
En totalité ou par parties,
UNE
GRANDE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,
Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.
S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M^e CLOUARD, notaire. (190)

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE
VENTE MOBILIÈRE
Le jeudi 29 juin 1876, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur, chez M. Binsse, rue Beaurepaire, à Saumur, à la vente publique aux enchères d'un très-beau mobilier.
Il sera vendu :
Ameublement de salon, composé de canapé, fauteuils; chaises, guéridons, meubles de fantaisie, étagères, tables de jeu, pendules, candélabres, flambeaux, glaces, tableaux, buffet-étagère, tables et chaises de salle à manger, lits, couvertes, matelas, couvertures, rideaux, armoire à glace, chiffonnier, commodes, tables de toilette, beau linge, voiture d'enfant, tables, chaises, batterie de cuisine, bouteilles et fûts vides, et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1877,
LA MAISON
DU GRENAIER-BRANNO
Rue du Puits-Neuf, n° 14, actuellement d'auberge.
On fera tous les changements mandés.
S'adresser à M. DAVEAU, même rue, n° 17.
M^e COURTOIS, notaire au département de la Loire, demande un principal clerc capable.
Changement de Domicile
M. LECOY, avocat, a transféré son domicile rue des Patens, n° 2.
ANCIENNE PHARMACIE PARQUIER
20, rue du Marché-SAUMUR.
A. CLOSIER
Pharmacien-chimiste, successeur de M. LECOY.
Comme par le passé, on continue à la pharmacie un grand assortiment de **bandages herniaires**, **ceintures abdominales**, **bas élastiques** pour varices, etc. Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité à des prix très-modérés. Appareils spéciaux, coutures sur mesure.
RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 10, à Saumur.
Saumur, imprimerie P. GODET.